

Petites villes
de demain

Fiches actions

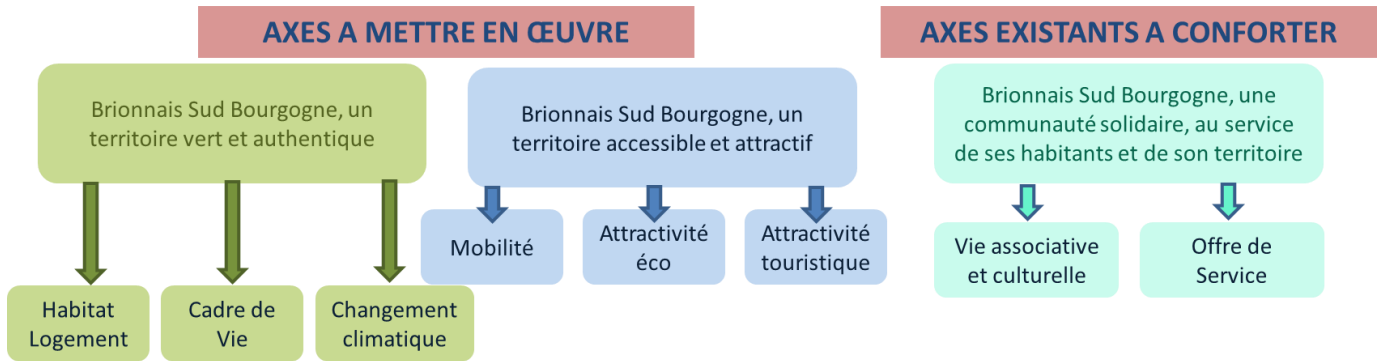
Annexe 5

Petites villes de demain



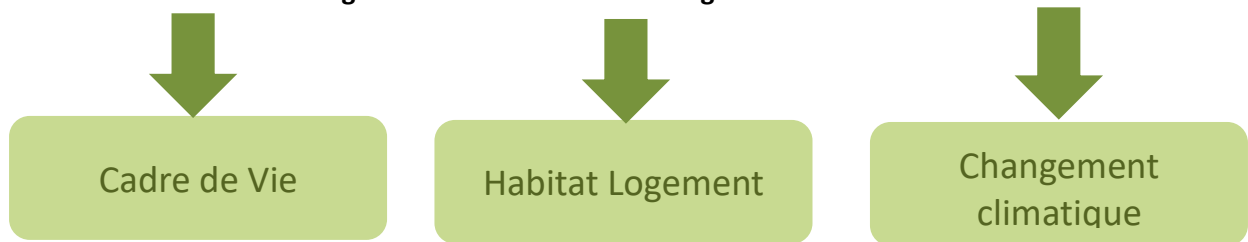
CHAUFFAILLES - LA CLAYETTE

LES ACTIONS.



Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique

- **Orientation 1 : Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire**
- **Orientation 2 : Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique**
- **Orientation 3 : Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle**



Nom de l'axe	Orientation	Objectif	Action	Thématique	N° de Fiche	
AXE1 Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique	Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire	Valoriser les centres anciens et rendre les entrées de villes plus attrayantes et accueillantes	Aménagement de l'entrée nord de la ville de La Clayette	Cadre de Vie Changement climatique	1-1	
			Requalification de l'artère principale et des voies de désertes		1-2	
			Etude requalification de l'hyper-centre de Chauffailles		1-3	
			Requalification des aménagements urbains dans l'hyper-centre de Chauffailles		1-4	
		Préserver la qualité de vie du territoire		Création d'une halle couverte	Cadre de Vie	1-5
				Opération façades dans les centres anciens		1-6
				PLUi pour encadrer les zones de développement urbains avec des		1-7

AXE1 Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique		Résorber la vacance dans les centres-bourgs pour maintenir la qualité du bâti	orientations d'aménagement et de programmation	Cadre de Vie Habitat Logement	1-8			
			Réhabilitation des grands logements vacants					
			Immeubles vacants à vendre					
		Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique	Encourager les travaux de rénovation énergétique du bâti ancien	Mise en place d'un dispositif coercitif pour lutter contre la vacance	Habitat Logement Cadre de Vie Changement climatique	1-10		
				Mise en œuvre d'une nouvelle OPAH		1-11		
				Étude pré-opérationnelle OPAH		1-12		
		Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle	Soutenir et conforter les filières émergentes d'énergies renouvelables	Mise en place d'un réseau de chaleur	Changement climatique	1-13		
				Développer l'habitat social, intergénérationnel, inclusif et/ou partagé		Création de logements sénior	Logement	1-14
						Zone de développement urbains avec OAP et création de logements sociaux		1-15
	Plusieurs zones de développement urbains avec OAP	1-16						

Les projets identifiés en Priorité 3 (P3) feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés au plan d'action, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Aménagement de l'entrée nord de la ville de La Clayette
Action n°	1-1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette
Description de l'action	L'aménagement des espaces publics de la place de Lattre de Tassigny et de l'étang des tanneries est la première phase d'un aménagement plus global. Il a pour objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> - requalifier qualitativement cette entrée de ville - renaturer ces espaces publics, en favorisant la biodiversité - mettre en valeur les éléments architecturaux et de patrimoine existants (le Château, l'ancien moulin (propriété privée), le belvédère,...) - favoriser les transitions urbaines, notamment pour les modes doux, entre le pôle économique situé à l'Ouest et le centre-bourg - dé-simperméabiliser au maximum les surfaces, tout en gérant les eaux pluviales
Partenaires	OXYRIA – Etat -Région- Département
Dépenses prévisionnel/définitif	1 247 635,35 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région 200 000 € DETR : 436 672 € Dep 71 : 50 000 €
Calendrier	2024 - 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce secteur constitue l'entrée de ville nord et donne avec le château la 1 ^{ère} image de la ville. Son réaménagement qualitatif pour accéder facilement au centre sera un plus pour l'attractivité de la ville.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Requalification de l'artère principale et des voies de désertes
Action n°	1-2
Statut	Validée
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Commune de La Clayette
Description de l'action	L'aménagement de l'entrée nord de la ville de La Clayette est la première phase d'un aménagement plus global qui comprend aussi la requalification de la rue centrale et de ses dessertes. Ces aménagements ont pour objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> - Créer un ralentissement des véhicules sortant/entrant dans le cœur de ville et favoriser les modes doux en cœur de ville - Identifier le cœur de la ville - Desservir les commerces en stationnement, mais le laisser réglementer pour fluidifier les arrêts - Créer une continuité piétonne en direction de l'entrée de ville requalifiée et du château - Desservir les logements avec une offre de stationnement adaptée - Aménager l'accès à l'école primaire - Aménager la rue de l'étang (acquisition puis démolition des garages, création d'un parking et cheminements piétons) pour aérer cet espace et le rendre plus qualitatif.
Partenaires	OXYRIA - Etat -Région- Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Projet 1 200 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non défini
Calendrier	2025 Maîtrise et 2026 pour la réalisation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	L'accès facilité au centre-ville dans un cadre de vie agréable, été comme hiver, est favorable au dynamisme de celui-ci.
Annexes	

SCÉNARIO 1 - CONSERVATION



DES PROJETS PLUS PARTICULIERS À INTÉGRER

- Requalification du parking de la Poste
- Végétation à intégrer (20 places actuelles ==> 23 places potentielles) à vérifier avec topo



=> Améliorer le fonctionnement et l'esthétique du parking

SCÉNARIO 1 - CONSERVATION



DES PROJETS PLUS PARTICULIERS À INTÉGRER

- Requalification du parvis d'entrée de l'école



=> Améliorer le fonctionnement de ce parvis et l'accès à l'école

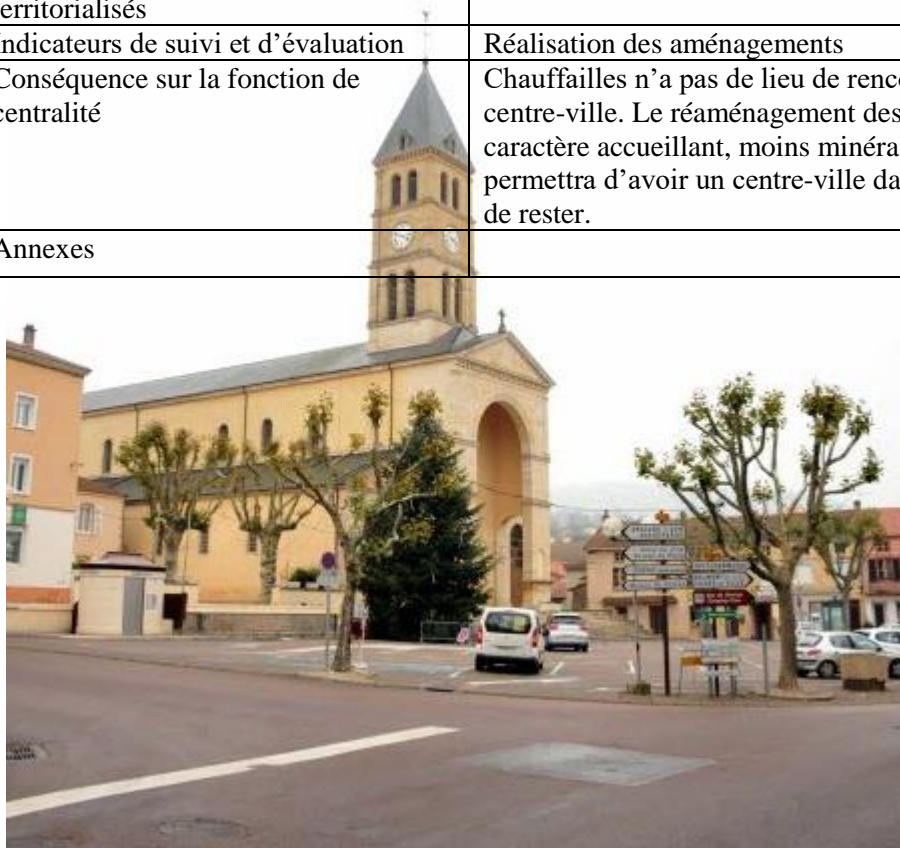
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Création d'une halle couverte
Action n°	1-3
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P2 ou 3 / 2026
Maître d'ouvrage	Commune de La Clayette
Description de l'action	L'aménagement de l'entrée nord de la ville de La Clayette comprend un équipement attractif et dynamique. La dernière phase du projet de réaménagement est la création d'une halle couverte qui sera un lieu de rencontre, de partage et pourra accueillir différentes manifestations, ... (≈ 400 m ² au sol)
Partenaires	OXYRIA- Etat- Région-Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Non définie
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2026 pour l'APD
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Validation définitive du projet - APD
Conséquence sur la fonction de centralité	Un lieu de rencontre au pied du cœur de ville favorise l'émergence de nouvelles manifestations par les associations ou commerçants et favorise la fréquentation en centre-ville.

Annexes




Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Etude requalification de l'hyper-centre de Chauffailles
Action n°	1-4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Cette étude doit permettre d'accompagner la commune dans l'élaboration d'un plan guide représentatif de la stratégie définie par la commune et répondant aux problématiques déjà ciblées. Cette étude débouchera sur un avant-projet. Une Maison du Projet sera créée pour donner de la visibilité à la démarche engagée par la commune et permettre aux habitants de se renseigner, donner leur avis et partager leurs points de vue. Elle sera également un lieu d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement sur l'OPAH et les différentes mesures de l'ORT.
Partenaires	Etat, Banque des Territoire, Région Bourgogne Franche Comté...
Dépenses prévisionnel/définitif	31 690 € TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	31 690 € de dépenses Financements Banque des Territoires : 9 507 € Auto-financement
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suite donnée à l'étude
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette étape obligatoire avant les aménagements concrets du centre-ville permettra d'avoir une vision d'ensemble des aménagements en faveur de la revitalisation.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Requalification des aménagements urbains dans l'hyper-centre de Chauffailles
Action n°	1-5
Statut	En projet
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Les aménagements du cœur de ville auront pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> - créer des espaces de vie communs, des terrasses ..., - renaturer les entrées de ville et le centre très minéral et créer une continuité entre les grands espaces bocagers et le centre-ville minéral, en réintroduisant des espaces verts - adapter l'ensemble des espaces communs aux changements climatiques (espaces fraîcheurs) - redonner à la place de l'église un caractère convivial et agréable - faciliter les mobilités douces en revoyant les aménagements urbains (trottoirs, stationnement, place de la voiture...) - identifier le cœur de la ville - desservir les commerces et les logements en stationnement, tout en facilitant l'accès aux piétons et vélos.
Partenaires	Etat, Banque des Territoire, Région Bourgogne Franche Comté...
Dépenses prévisionnel/définitif	Non défini
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2025-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des aménagements
Conséquence sur la fonction de centralité	Chauffailles n'a pas de lieu de rencontre et de lieu de vie agréable en centre-ville. Le réaménagement des espaces publics pour redonner un caractère accueillant, moins minéral et favorisant la convivialité permettra d'avoir un centre-ville dans lequel on a envie de déambuler et de rester.
Annexes	



*Place de l'église à
Chauffailles*

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Opération façade dans les centres anciens
Action n°	1-6
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles et de la Clayette
Description de l'action	Projet d'opération façades afin d'embellir le « paysage » de La Clayette et de Chauffailles. Les objectifs de ces opérations sont : <ul style="list-style-type: none"> • conforter l'attractivité du centre-ville • inciter à un ravalement raisonné, respectueux des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti et contribuer à sa pérennisation • préserver et valoriser le patrimoine des cœurs de ville.
Partenaires	Fondation du Patrimoine, Architecte des Bâtiments de France et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 71
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non défini
Calendrier	2024-2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de façade rénovée
Conséquence sur la fonction de centralité	En conjuguant plus-value du patrimoine privé et réhabilitation du centre ancien et des rues traversantes, les ravalements de façades contribuent à l'amélioration du cadre de vie et valorisent l'image des communes dans leur ensemble.
Annexes	<p><i>Exemple de façade qui rénovée contribuera à plus d'attractivité</i></p> 

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	PLUi pour encadrer les zones de développement urbains avec des orientations d'aménagement et de programmation
Action n°	1-7
Statut	Engagé
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Description de l'action	Le PLUi a un rôle important par rapport au cadre de vie. Le PLUi Brionnais Sud Bourgogne lui donne la part belle est sera le garant pour préserver la typicité des paysages et du patrimoine bâti. Les orientations d'aménagement et de programmation prévoient, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable, les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes ou de bourgs et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la Communauté de communes. Elles précisent les principales caractéristiques des voies et espaces publics, de l'architecture, les principes d'implantation du bâti, les formes urbaines, les schémas de circulation et de déplacements doux, les principes de gestion des eaux pluviales,
Partenaires	LATITUDE -AUA
Dépenses prévisionnel/définitif	Dans le cadre du PLUi
Plan de financement prévisionnel / définitif	88 200 € TTC pour les OAP Etat : 10 910 € Région : 7 280 €
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SCoT
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des OAP et du PLUi
Conséquence sur la fonction de centralité	Si le cadre de vie exceptionnel et l'authenticité du territoire sont préservés dans les communes rurales et dans les centralités, l'ensemble affichera une cohérence propice à l'attractivité.

6 FICHE OAP
LES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES

Recommandations

Il est recommandé de... :

- Rendre moins hostiles ces zones pour le piéton (itinéraires bien marqués et sécurisés, mode doux, revêtements spécifiques, végétalisation...) (Cf Fiche-CRAP-EP-4-Mobilités actives, Fiche-CRAP-EP-5-Revêtements de sol, Fiche-OAP-1-Végétalisation et désimperméabilisation);
- Rendre plus lisible les voies et leur abords, simplifier leur dessin et éviter les recrois et les éléments gênants (terre-plein minéral, rupture de trottoir, éléments techniques, coffrets...);
- Réduire l'impact des enseignes et panneaux qui brouillent la lecture du paysage;
- Gérer les nuisances de circulation liées aux entrées de villes et villages en évitant d'impacter le paysage (plantations, limitations de vitesse, ralentisseurs...);
- Créer des espaces de convivialité proches des axes si cela est pertinent (espaces agréables, points de vue...) et profiter pour insérer une information communale (RIS);
- Veiller à la qualité architecturale des constructions et des volumes de la zone d'activité (couleurs du bâti, abords plantés, clôtures...) (Cf Fiche-OAP- 7-Parcs d'activités);

Objectifs

Il convient de... :

- Planter le long des linéaires pour composer le paysage. Créer des espaces enherbés dans les zones d'activités et des espaces fonctionnels perméables (Cf Fiche-CRAP-EP-5-Revêtements de sol);
- Composer une façade urbaine dans la continuité de celle du centre ville en prolongeant les alignements par les bâtiments, les types de clôtures ou la végétation selon les cas;
- Placer les espaces plus fonctionnels à l'arrière du volume (stationnements, stockage...) et non directement visibles depuis l'entrée (Cf Fiche-OAP-5-Franges urbaines);
- Désimperméabiliser les grands axes et gérer plus naturellement les eaux pluviales en favorisant la plantation de végétation (Cf Fiche-OAP-1-Végétalisation et désimperméabilisation, Fiche-OAP-5-Croisement des eaux de pluie);
- Mettre en valeur le patrimoine qui borde la route ainsi que les éléments repères visibles depuis l'entrée de ville (relief, clocher, monument...).

Centre de ville et forte présence d'enseignes à Uzauville

bonne gestion de l'entretien de la rue avec la zone d'activité par un maillage végétal à Cluayville

hangars déconstruits sur route qui les rend trop en évidence à La Clayette

habitat et mode doux qui génèrent une entrée de ville plus accueillante pour le piéton à La Clayette

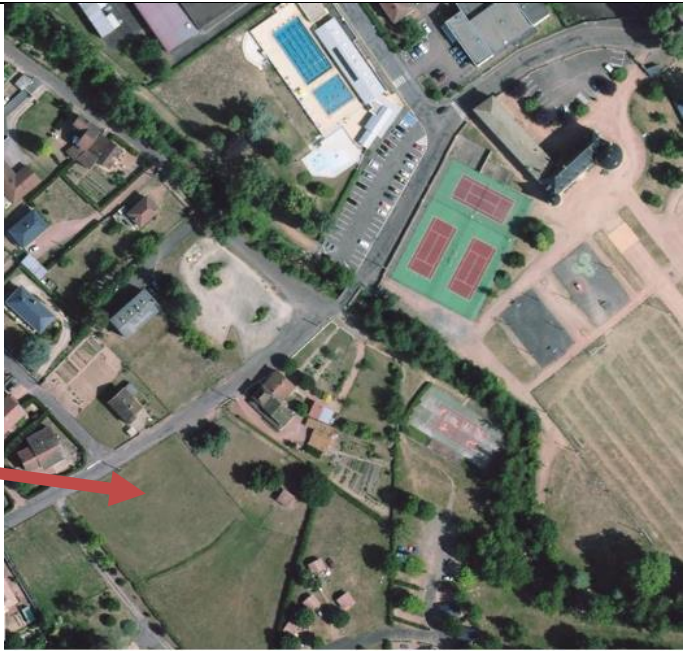
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique
Action nom	Réhabilitation de grands logements vacants
Action n°	1-8
Statut	En projet
Niveau de priorité	P3 Non prioritaire, à étudier
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette
Description de l'action	L'ancienne maison des forges, bâti de caractère à l'abandon, a un emplacement stratégique, route de la gare et proche de l'ensemble des services. La commune souhaiterait étudier le projet de transformation de cette bâtisse en Habitat partagé ou trouver un investisseur pour le réaliser.
Partenaires	EPPF
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	La création de logements partagés en plein centre-ville répondrait aux besoins liés au vieillissement de la population et aux besoins des jeunes en recherche de petits logements locatifs et viendrait renforcer le rôle de centralité pour ces populations peu mobiles et qui consomment sur place.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Immeuble vacant à vendre
Action n°	1-9
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette
Description de l'action	1 immeuble stratégique à rénover est la propriété de la commune en plein cœur de ville. L'objectif est de soutenir les opérations d'habitat par la vente d'immeubles ou la passation de baux emphytéotiques pour des projets favorisant la revitalisation du centre-ville. Un éventuel accès pourrait se faire via la rue de l'étang requalifiée.
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Recettes
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Vente et réhabilitation effectives des bâtiments
Conséquence sur la fonction de centralité	La création de logements en plein centre-ville viendra renforcer le rôle de centralité.
Annexes	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p><i>Emprise de la maison Augros</i></p> <p><i>Garages à racheter pour un éventuel accès rue de l'Étang</i></p> </div> <div style="flex: 2;"> </div> </div>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Mise en place d'un dispositif coercitif pour lutter contre la vacance
Action n°	1-10
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette et commune de Chauffailles
Description de l'action	En parallèle de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui incitera, via une aide supplémentaire, la rénovation des logements et notamment les logements vacants, les 2 villes centre souhaitent également avoir recours à des mesures coercitives pour inciter les propriétaires de logements vacants à vendre ou rénover. Une taxe sur la vacance est déjà instaurée sur La Clayette et pourrait être instaurée sur Chauffailles, mais il convient de mener en interne une étude des mesures les plus pertinentes à adopter (taxe sur la vacance, concession d'aménagement pour la réhabilitation de logement...)
Partenaires	Urbanis - ADIL
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	En Interne
Calendrier	2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	OPAH CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Vente et réhabilitation effectives des bâtiments
Conséquence sur la fonction de centralité	La réhabilitation et remise sur le marché des logements vacants qui se situent en majorité dans le cœur des centralités favorise le dynamisme et renforce les 2 villes dans leur fonction.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique
Action nom	Etude Pré-Opérationnelle OPAH
Action n°	1-11
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	L'intervention sur l'habitat ancien est une priorité pour améliorer les logements existants et créer une offre adaptée à la demande des publics cibles (jeunes actifs / familles / séniors) Cette étude doit permettre de : - apprécier la faisabilité d'un programme de type OPAH pour la Communauté de communes, avec un volet spécifique pour les villes de Chauffailles et La Clayette, et de préciser le périmètre et le contenu des différents volets du dispositif - donner les éléments nécessaires pour choisir la stratégie d'intervention, définir des objectifs, des modalités et des moyens pour y répondre, et de proposer une stratégie d'intervention - définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés et les moyens à mettre en œuvre.
Partenaires	Etat, ANAH, PETR du Pays Charolais Brionnais, Département de Saône-et-Loire, ADIL 71, Procivis, Région Bourgogne Franche Comté...
Dépenses prévisionnel/définitif	61 200 € TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	61 200 € de dépenses Financements ANAH : 25 500 € Banque des Territoires : 15 000 € Auto-financement : 20.700 €
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suite donnée à l'étude
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer la qualité de l'habitat du territoire permet de lutter notamment contre la vacance très importante dans les centralités et participe donc à leur revitalisation tout en les confortant dans leur rôle de centralité.
Annexes	

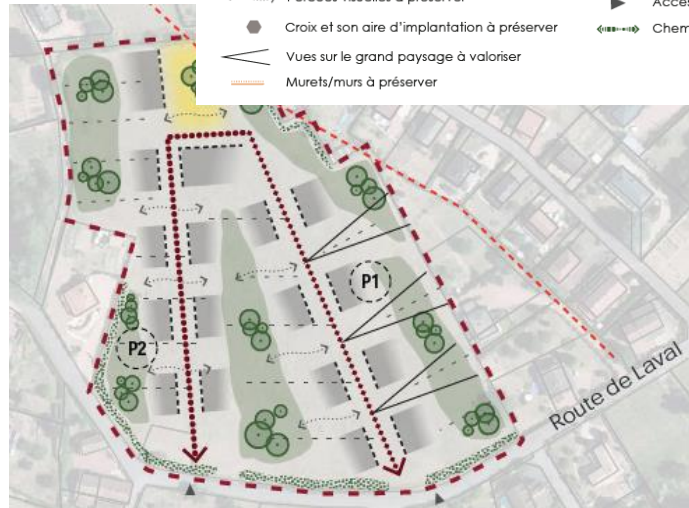
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique
Action nom	Mise en œuvre d'une nouvelle OPAH
Action n°	1-12
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes et mairies
Description de l'action	La Communauté de communes, en fonction des résultats de l'étude pré-opérationnelle OPAH, mettra en place une OPAH ou un dispositif similaire approprié. Il semblerait que les orientations aillent vers : - la rénovation énergétiquement des logements - la lutte contre la vacance des logements avec une incitation de rénovations globales de qualité - la lutte contre l'habitat indigne - l'incitation des propriétaires bailleurs à la réalisation des travaux - l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement de la population.
Partenaires	Etat, ANAH, PETR du Pays Charolais Brionnais, Département de Saône-et-Loire, ADIL 71, Procivis, Région Bourgogne Franche Comté ...
Dépenses prévisionnel/définitif	300 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Auto-financement : 300 000 €
Calendrier	2024-2025-2026-2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Les indicateurs seront définis à la suite de l'étude opérationnelle OPAH
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer la qualité de l'habitat du territoire permet de lutter notamment contre la vacance très importante dans les centralités et participe donc à leur revitalisation tout en les confortant dans leur rôle de centralité.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique
Action nom	Création de logements seniors
Action n°	1-14
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communes de Chauffailles
Description de l'action	La société Age&Vie propose de réaliser un projet de 2 unités de 8 colocations pour personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie et auxiliaires de vie sur un terrain chemin de Laval. La commune vend ce terrain à la société et assure la communication.
Partenaires	Age&Vie
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logements sénior créé
Conséquence sur la fonction de centralité	La création de logements adaptés au vieillissement de la population dans les centralités renforce leur rôle et permet un meilleur parcours résidentiel.
Annexes	 <p><i>Implantation du projet, proche de la zone d'équipements</i></p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle
Action nom	Zone de développement urbains avec OAP et création de logements sociaux
Action n°	1-15
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles - OPAC
Description de l'action	<p>Dans le cadre du PLUi et de la diversification des logements, la commune de Chauffailles a défini plusieurs sites de développement de logements neufs, encadrés par des Orientations d'aménagement et de Programmation dont le lotissement de Laval.</p> <p>Ce site s'inscrit entre des lotissements, des maisons individuelles dans le diffus et des zones agricoles, mais il est aussi à proximité de commerces et de nombreux équipements publics : le collège Jean Mermoz, la piscine publique, le camping municipal. Ce secteur se situe donc dans un secteur particulièrement attractif et dynamique.</p> <p>Le projet favorisera la construction de logements accessibles à toutes les catégories de la population avec une partie du lotissement réservé à des logements sociaux.</p> <p>Compte tenu des nombreux équipements publics, commerces et services de la commune de Chauffailles situés à proximité de ce secteur, le site devra accueillir environ 45 à 55 logements dans une typologie mixte, entre individuel groupé, intermédiaires et petits collectifs.</p>
Partenaires	EPF - OPAC
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non défini dans la globalité, mais 622 269 € HT d'investissements pour la partie de l'OPAC à l'est. Projet qui s'autofinance avec la vente des parcelles.
Calendrier	2024-2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PLUi CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logement créé
Conséquence sur la fonction de centralité	Participation à l'attractivité résidentielle et de services du centre-ville
Annexes	



- Périètre de l'OAP
- Front bâti à créer
- Principe de découpage parcellaire
- Percées visuelles à préserver
- Croix et son aire d'implantation à préserver
- ∠ Vues sur le grand paysage à valoriser
- Murets/murs à préserver
- Coeurs d'îlot verts à créer
- Arbres à planter
- /// Espaces verts à préserver
- ▲ Accès
- ◀▶ Cheminement doux à créer

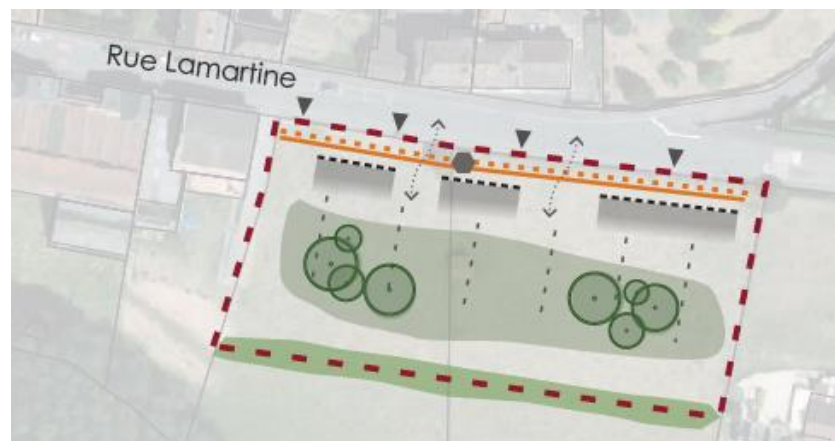


Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire
Action nom	Plusieurs zones de développement urbains avec OAP
Action n°	1-16
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de La Clayette
Description de l'action	<p>Dans le cadre du PLUi et de la diversification des logements, la commune de La Clayette a défini plusieurs sites de développement de logements neufs, encadrés par des Orientations d'aménagement et de Programmation.</p> <p>Le site de la rue Lamartine vient dans le prolongement est du centre-ville, dans la continuité de l'alignement bâti.</p> <p>Celui du Bois des Acacias vient prolonger un grand îlot dans les hauteurs de La Clayette.</p> <p>Compte-tenu du caractère de ville de La Clayette et de la position des deux tènements par rapport aux lieux de commerces, équipements et services, le site de la rue Lamartine devra accueillir environ 15 à 18 logements (25 à 30 logements par hectare) sous la forme de petits collectifs et/ou logements intermédiaires dans un esprit de maisons de ville. Éventuellement des activités de type commerce pourront prendre place au rez de chaussée.</p> <p>Le lotissement du Bois des Acacias recevra environ 11 à 13 (18 à 21 logements par hectare) logements sous la forme de logements groupés et/ou intermédiaires.</p>
Partenaires	EPF
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non défini
Calendrier	2024-2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PLUi CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logement créé
Conséquence sur la fonction de centralité	Participation à l'attractivité résidentielle et de services du centre-ville

Annexes



- Périmètre de l'OAP
- Front bâti à créer
- Principe de découpage parcellaire
- ←→ Percées visuelles à préserver
- Croix et son aire d'implantation à préserver
- △ Vues sur le grand paysage à valoriser
- Murets/murs à préserver
- Coeurs d'îlot verts à créer
- ⊗ Arbres à planter
- /// Espaces verts à préserver
- ▶ Accès
- ◀→ Cheminement doux à créer



Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif

- **Orientation 1 : Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois**
- **Orientation 2 : Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19**
- **Orientation 3 : Poursuivre et soutenir l'action en faveur du maintien de la ligne ferroviaire**
- **Orientation 4 : Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement**
- **Orientation 5 : Soutenir le développement équilibré du tissu économique**
- **Orientation 6 : Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal**

Mobilité


Attractivité éco

Attractivité
touristique

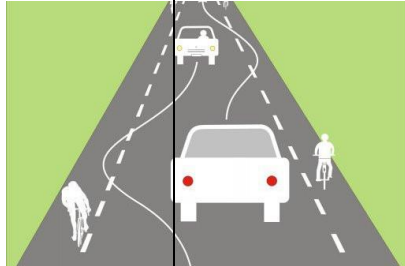

<p>AXE2 Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif</p>	<p>Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois</p>	<p>Proposer des alternatives à l'autosolisme pour relier les communes intra-communautaires entre elles</p>	<p>Mise en place et communication sur les aires de covoiturages</p>	<p>Mobilité</p>	2-1
		<p>Développer des mobilités actives apaisées à l'échelle intercommunale</p>	<p>Travail sur l'ensemble du réseau viaire pour relier les communes au centre-ville avec l'élaboration d'un schéma directeur cyclable intercommunal</p>		2-2
			<p>Création de connexion en mobilité active entre La Clayette et les communes limitrophes</p>		2-3
			<p>Profiter de la future voie verte pour faciliter les liaisons entre le camping, la zone touristique le centre commercial ainsi qu'avec les autres communes</p>		2-4
		<p>Développer les mobilités actives au sein des villes</p>	<p>Étude de circulation et de stationnement sur Chauffailles</p>		2-5
			<p>Mise en œuvre suite à l'étude de circulation et de stationnement</p>		2-6
			<p>Modification des sens de circulation et de stationnements suite à l'étude réalisée</p>		2-7


<p>AXE2 Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif</p>	<p>Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois</p>	<p>Développer les mobilités actives au sein des villes</p>	<p>Création d'une signalétique valorisant les mobilités actives en centre-ville de La Clayette</p>	<p>Mobilité</p>	2-8	
			<p>Création d'une signalétique valorisant les mobilités actives en centre-ville de Chauffailles</p>		2-9	
			<p>Adapter la mobilité aux vélos et aux piétons et créer des liens entre les espaces de Chauffailles</p>		2-10	
			<p>La gare, un point stratégique : Développement de la fonction multimodale de la gare avec le réaménagement du parking sur Chauffailles</p>		2-11	
			<p>Développement de la fonction multimodale de la gare avec la requalification de la route des forges à La Clayette suite à la réalisation d'une étude</p>		2-12	
			<p>Poursuivre et soutenir l'action en faveur du maintien de la ligne ferroviaire</p>		<p>Confortation de la ligne SNCF</p>	2-13
	<p>Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19</p>	<p>Favoriser l'implantation d'entreprises et le maintien et développement des existantes</p>	<p>Mise en œuvre d'un dispositif numérique de gestion des opportunités économiques et commerciales</p>	<p>Attractivité économique</p>	2-14	
						<p>Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal</p>
		<p>Soutenir le développement équilibré du tissu économique</p>	<p>Maintenir, augmenter, diversifier et favoriser la complémentarité de l'offre commerciale entre centres et périphéries</p>		<p>Garder un équilibre zones commerciales - centre-ville</p>	
					<p>Elaboration d'un inventaire des locaux commerciaux, en particulier vacant sur La Clayette et Chauffailles</p>	2-17
					<p>Optimiser l'attractivité visuelle globale du commerce local</p>	2-18
					<p>Animer et faciliter l'implantation de commerces en centre-ville</p>	2-19
					<p>Proposer des dispositifs de soutien et de maintien des commerces dans les villes</p>	2-20
					<p>Opérations de réhabilitation et de restructuration de cellules commerciales</p>	2-21
<p>Poursuivre, encourager et valoriser la production locale et le développement de circuits courts</p>	<p>Généraliser la pratique des circuits courts en s'appuyant sur les marchés locaux</p>	2-22				

AXE2 Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif	Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement	Conforter le tissu artisanal et mettre en œuvre une stratégie de valorisation touristique des savoir-faire locaux	Mettre en avant l'Artisanat d'art	Attractivité touristique	2-23
		Valoriser et promouvoir les richesses patrimoniales dans le but de développer le tourisme durable	Développement des hébergements touristiques		2-24
			Saisir l'opportunité de la candidature UNESCO		2-25
			Valoriser la queue de l'étang de La Clayette		2-26

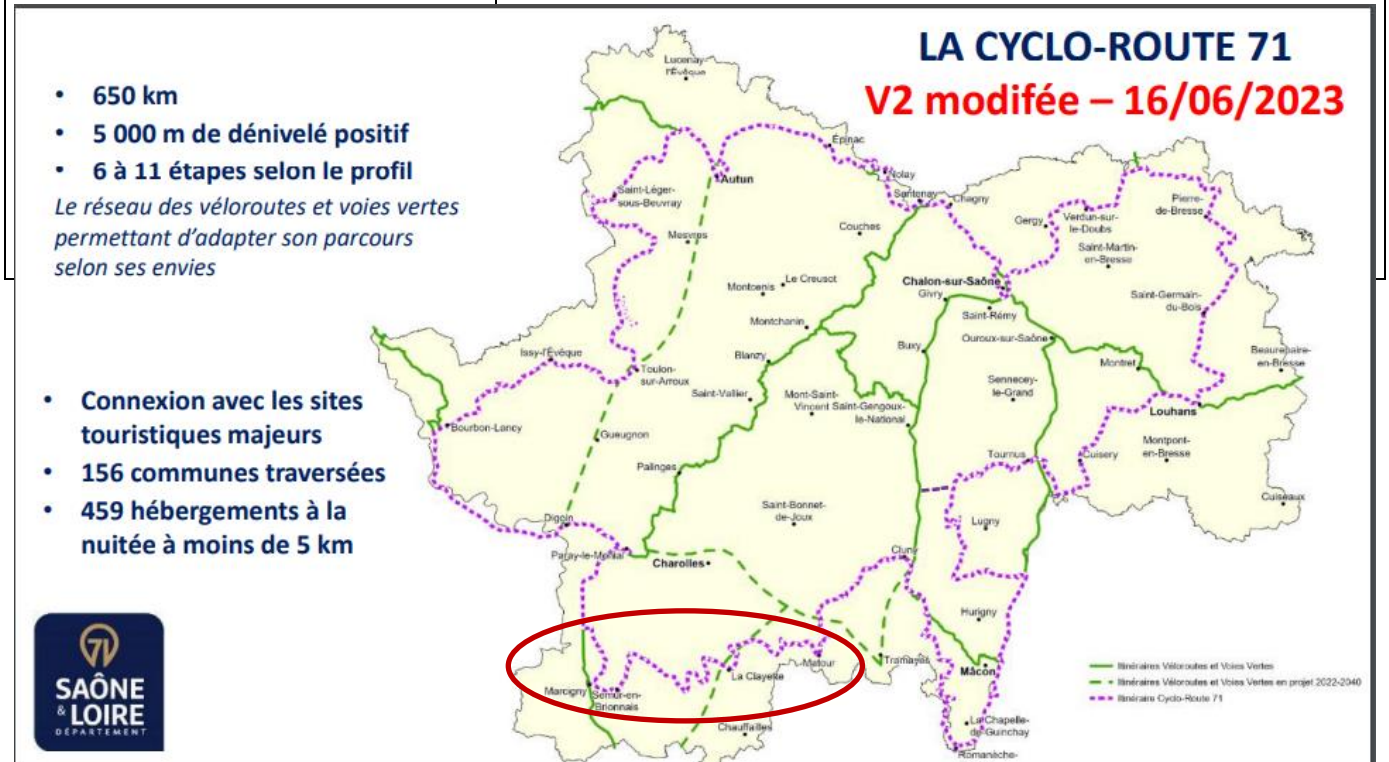
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Mise en place et communication sur les aires de covoiturages
Action n°	2-1
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P1 2023-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	Recenser les lieux « informels » utilisés pour le covoiturage afin de comprendre les pratiques existantes ; Proposer des améliorations de certains de ces lieux par un aménagement spécifique ou à minima une signalisation ; Si des lieux alternatifs s'avèrent plus adaptés (accessibilité, aménagement, sécurité routière...), réfléchir à leur développement ainsi qu'à leur promotion ; Incitation au co-voiturage dans les entreprises Incitation financière à la pratique du co-voiturage auprès des habitants S'appuyer sur des applications existantes pour favoriser la mise en lien des usagers et encourager le covoiturage local.
Partenaires	Région – ADEME-Communes
Dépenses prévisionnel/définitif	20 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	20 000 € 10 000 € fond vert
Calendrier	2023-2025 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Via les plateformes existantes, augmentation du nombre d'utilisateurs.
Conséquence sur la fonction de centralité	Les villes centres concentrent les services. Si on veut les conforter dans cette position, il est important de simplifier les déplacements de l'ensemble de la population et surtout de celle non motorisée (personnes âgées, jeunes...)
Annexes	

Aire de co-voiturage de La Chapelle Sous Dun

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif	
	Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois	
Action nom	Travail sur l'ensemble du réseau viaire pour relier les communes aux centres-villes avec l'élaboration d'un schéma directeur cyclable intercommunale et la conception d'une chronomap	
Action n°	2-2	
Statut	Validé	
Niveau de priorité	P1	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes	
Description de l'action	<p>Élaboration d'un schéma directeur cyclable qui s'intégrera ensuite dans une étude plus globale de mobilité Les différentes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic territorial - co-construction du schéma avec les acteurs du territoire - élaboration du programme d'actions - validation du schéma directeur cyclable - communication autour du schéma directeur cyclable - mise en œuvre, suivi et évaluation <p>Conception d'une chronomap mettant en avant des itinéraires pour un usage sécurisé du vélo</p>	
Partenaires	Département de S&L – ADEME -	
Dépenses prévisionnel/définitif	47 400 € TTC sur une 1 ^{ère} étude et 9 600 € pour la chronomap	
Plan de financement prévisionnel / définitif	23 700 € ADEME – 12 960 € dep 71 Pour la chronomap 4 800 € ADEME	
Calendrier	2024-2025 -	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fiche CRTE	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude et conception de la chronomap	
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce schéma qui doit s'intégrer dans un projet de mobilité plus large qui doit permettre à chaque village de rejoindre facilement et de façon sécurisée sa ville-centre. Son attractivité s'en verra ainsi renforcée.	
Annexes	<p>Adaptation de la voirie existante aux mobilités actives : chaussée à voie centralisée banalisée, ou « Chaucidou »</p>  <p>D113E4 de l'Hérault, entre Saint-Jean-de-Cuculles et Saint-Mathieu-de-Trévières</p>	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Création de connexion en mobilité active entre La Clayette et les communes limitrophes
Action n°	2-3
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P3 et P2
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes et communes de La Clayette
Description de l'action	Connexion en mobilité active de la commune de La Clayette à 2 communes limitrophes via la zone commerciale de Varenne-sous-Dun et la zone d'activités de Baudemont.
Partenaires	Communes de Baudemont et Varennes sous Dun
Dépenses prévisionnel/définitif	Englobé dans le budget global de la ZA de Baudemont
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 – 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	Ces connexions sont importantes pour faciliter les cheminements doux entre les communes limitrophes et faciliter l'accès de la population limitrophe à la centralité.
Annexes	<p><i>Prolongement de la connexion Varennes sous Dun / La Clayette</i></p> 

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Profiter de la future voie verte pour faciliter les liaisons entre le camping, la zone touristique, le centre commercial ainsi qu'avec les autres communes
Action n°	2-4
Statut	En projet
Niveau de priorité	P3
Maître d'ouvrage	Département de S&L
Description de l'action	Projet d'une future voie verte qui connecterait les autres territoires au notre et faciliterait les liaisons entre le camping, la zone touristique, le centre commercial, la gare, ainsi qu'avec les autres communes.
Partenaires	Département de S&L
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2034
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Ces connexions sont importantes pour faciliter les cheminements doux entre les points stratégiques de la commune et les autres communes limitrophes.
Annexes	



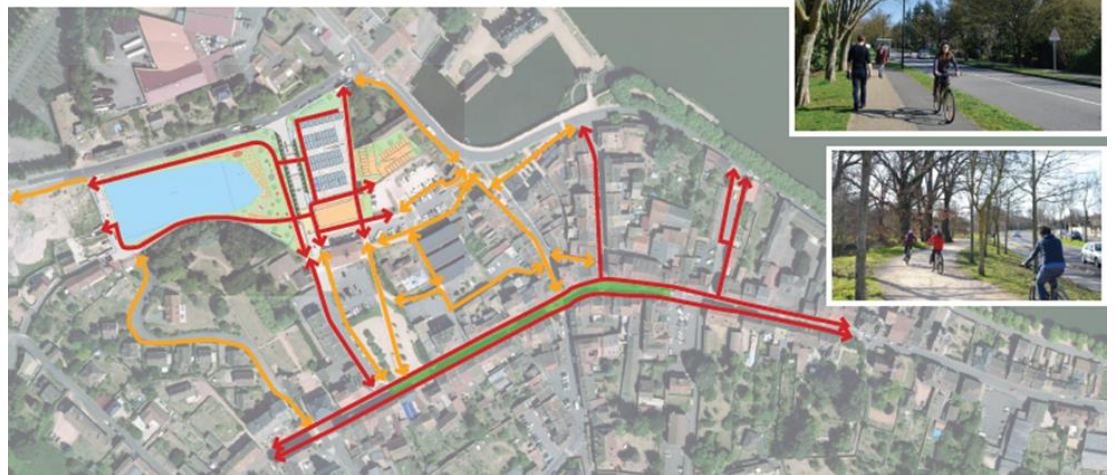
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Etude de circulation et de stationnements
Action n°	2-5
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Etude sur : <ul style="list-style-type: none"> - la définition d'un plan de circulation, - la réflexion sur la gestion et l'aménagement des stationnements et les accès aux parkings - la réflexion sur l'installation de plateformes de livraison, - revoir les flux et faciliter les liaisons zones d'activités/centre-ville, zones de loisirs/centre-ville et gare/centre-ville - sur le stationnement et la piétonisation pour donner une place plus importante aux mobilités douces
Partenaires	Réalités pour Chauffailles
Dépenses prévisionnel/définitif	Intégré dans le budget global de l'étude du centre-ville
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de l'étude
Conséquence sur la fonction de centralité	La mobilité est un des éléments indispensables à la réussite de la revitalisation des centres-villes. De nombreux problèmes doivent être traités conjointement : stationnement, déambulation des piétons, pistes et cheminement vélos à développer et sécuriser, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...
Annexes	


Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif</p> <p>Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois</p>
Action nom	Mise en œuvre suite à l'étude de circulation et de stationnement
Action n°	2-6
Statut	En projet
Niveau de priorité	P 2
Maître d'ouvrage	Communes de Chauffailles
Description de l'action	Suite à l'étude réalisée dans le cadre du centre-ville, mise en œuvre des prescriptions par rapport au sens de circulation et au stationnement. Certains changements sont déjà en cours de test.
Partenaires	Réalités pour Chauffailles
Dépenses prévisionnel/définitif	Intégré dans le budget global
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 et 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Prise en compte de l'étude dans les travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	La mobilité est un des éléments indispensables à la réussite de la revitalisation des centres-villes. De nombreux problèmes doivent être traités conjointement : stationnement, déambulation des piétons, pistes et cheminement vélos à développer et sécuriser, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...
Annexes	


Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Modification des sens de circulation et de stationnements suite à l'étude réalisée
Action n°	2-7
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P 1
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette
Description de l'action	Suite à l'étude réalisée dans le cadre du centre-ville, mise en œuvre des prescriptions par rapport au sens de circulation et au stationnement en entrée de ville, place de la poste et rue Jean Garmier
Partenaires	Oxyria sur La Clayette et Réalités pour Chauffailles
Dépenses prévisionnel/définitif	Intégré dans le budget global
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 et 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Prise en compte de l'étude dans la réalisation des aménagements
Conséquence sur la fonction de centralité	La mobilité est un des éléments indispensables à la réussite de la revitalisation des centres-villes. De nombreux problèmes doivent être traités conjointement : stationnement, déambulation des piétons, pistes et cheminement vélos à développer et sécuriser, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...



Annexes


Projet de La Clayette



Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Mise en place d'une signalisation pour favoriser les déplacements piétons
Action n°	2-8
Statut	Validée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de La Clayette
Description de l'action	Travailler sur la signalisation pour indiquer le centre-ville depuis les autres espaces, ainsi que les espaces de stationnement
Partenaires	En interne
Dépenses prévisionnel/définitif	8 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 et 2025 Ces signalétiques seront mises en place en même temps que la réalisation des modifications de circulation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place de la signalétique
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette communication valorisera l'utilisation des mobilités douces et permettra de limiter l'utilisation de la voiture pour aller d'un espace à un autre dans les centres-villes.
Annexes	 <p>Exemple de signalisation</p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Mise en place d'une signalisation pour favoriser les déplacements piéton
Action n°	2-9
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Travailler sur la signalisation pour indiquer le centre-ville depuis les autres espaces, ainsi que les espaces de stationnement. Uniformiser sur la commune l'ensemble des panneaux et hiérarchiser les informations.
Partenaires	En interne
Dépenses prévisionnel/définitif	8 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 et 2025 Ces signalétiques seront mises en place en même temps que la réalisation des modifications de circulation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place de la signalétique
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette communication valorisera l'utilisation des mobilités douces et permettra de limiter l'utilisation de la voiture pour aller d'un espace à un autre dans les centres-villes.
Annexes	 <p>Exemple de signalisation</p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Adapter la mobilité aux vélos et aux piétons et créer des liens entre les espaces
Action n°	2-10
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Créer une piste cyclable sur le chemin du tour du Bois pour relier la zone touristique à la zone commerciale. Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville, création de liaisons agréables depuis le centre-ville vers les parkings de Bourgogne et du Champs de Foire. A plus long terme, retravailler la RD985 pour un accès vélos et piétons et matérialiser les entrées de ville
Partenaires	Etat- Région - Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Dans le cadre du projet global du centre
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux
Conséquence sur la fonction de centralité	Le chemin du tour du Bois permet de relier la zone commerciale au château où se situent de nombreux services et le camping. En intégrant la D985, cela permet de faire une boucle pour revenir vers le centre-ville et les commerces de proximité. Les Parkings de Bourgogne et du Champs de Foire sont souvent vides bien que situés entre 2 et 3' du centre. Leur liaison avec le centre permettra de libérer le parking de l'église pour laisser la place à des lieux de vie et de rencontres, aujourd'hui inexistantes.
Annexes	 <p><i>Chemin du tour du Bois</i></p>  <p><i>Parking place du champs de foire et son accès piéton</i></p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	La gare, un point stratégique : Développement de la fonction multimodale de la gare avec le réaménagement du parking
Action n°	2-11
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	Dans le cadre de la réflexion globale sur la mobilité, l'accès aux espaces gare et à leur organisation est un point essentiel pour en faire un pôle d'échanges multimodaux. Le parking de la gare de Chauffailles est limité en place et conçu uniquement pour les voitures. Le projet est de le modifier pour prendre en compte les différents modes d'accès et l'agrandir. Projet en même temps que le centre-ville
Partenaires	Département – Région - ADEME
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Utilisation des espaces vélo, parking...
Conséquence sur la fonction de centralité	La gare est le point de liaison avec les autres bassins. Son accès doit être facilité et organisé pour que les nouveaux arrivants, touristes, employés... arrivent et repartent aisément.
Annexes	<p>Parking de la gare de Chauffailles</p> 

Orientation stratégique	<p>Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif</p> <p>Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois</p>
Action nom	La gare, un point stratégique : Développement de la fonction multimodale de la gare avec la requalification de la route des forges à La Clayette suite à la réalisation d'une étude
Action n°	2-12
Statut	En Projet
Niveau de priorité	Non mature
Maître d'ouvrage	La Clayette
Description de l'action	Réflexion globale sur la mobilité et l'accès aux espaces gare et à leur organisation pour en faire des pôles d'échanges multimodaux. La requalification de la route des forges à La Clayette est à mettre en œuvre pour contourner le centre-ville et rejoindre la gare. Les objectifs sont de relier les différents secteurs, prolonger la promenade plantée du château, sécuriser les modes doux en leur allouant une place distincte sur le réseau viaire. En cas de mutation des commerces ou entreprises : implantation des volumes bâtis en peigne afin de permettre les perméabilités visuelles, et renforcer la polarité gare.
Partenaires	Département – Région - ADEME
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	La gare est le point de liaison avec les autres bassins. Son accès doit être facilité et organisé pour que les nouveaux arrivants, touristes, employés... arrivent et repartent aisément. La route des forges est le lien direct avec les autres espaces.
Annexes	<p><i>Requalification de la route des Forges La Clayette</i></p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois
Action nom	Confortation de la ligne SNCF
Action n°	2-13
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	Sur la base de l'Étude réalisée avec 3 autre CC sur le potentiel de la ligne ferroviaire Paray le Monial – Lyon, communiquer et mobiliser les grands élus en faveur du développement de cette ligne TER. Soutenir l'action de l'ADELIFPALY (Association de développement de la ligne ferroviaire Paray-Lyon), qui mène des actions de lobbying auprès des décideurs pour encourager le maintien de la ligne et soutenir son amélioration. Intégrer le développement de la ligne TER dans le Contrat Opérationnel de Mobilité.
Partenaires	CC Le Grand Charolais, de l'Ouest Rhodanien, et Beaujolais Pierres Dorées - Régions
Dépenses prévisionnel/définitif	12 026 € d'étude et de communication
Plan de financement prévisionnel / définitif	Communauté de Communes
Calendrier	2023- 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Augmentation du nombre de train par jour.
Conséquence sur la fonction de centralité	La ligne TER est le lien direct avec le bassin lyonnais. A une centaine de kms de cette agglomération les villes centre desservies par cette ligne peuvent facilement accueillir des familles travaillant sur Lyon. La régularité et le cadencement sont des atouts essentiels pour sécuriser les trajets.
Annexes	

Orientation stratégique	<p>Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale</p> <p>Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19</p>
Action nom	Mise en œuvre d'un dispositif numérique de gestion des opportunités économiques et commerciales
Action n°	2-14
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes - Communes
Description de l'action	<p>Dispositif de type SIG pouvant s'intégrer dans un outil de gestion plus large et permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la numérisation des commerces et services du territoire - l'identification des ressources foncières et immobilières (gestion des zones). <p>Cet outil pourrait être mutualisé à l'échelle de la communauté de communes ou du PETR.</p>
Partenaires	PETR du Pays Charolais Brionnais - Communes
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place du dispositif
Conséquence sur la fonction de centralité	Les outils informatiques facilitent la prise de connaissance des informations et leur communication et permettent plus d'efficacité et de réactivité.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif
Action nom	Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal Développer une offre immobilière dédiée aux créateurs et porteurs de projets et les accompagner dans leur démarche
Action n°	2-15
Statut	Action engagée
Niveau de priorité	P1 2023-2026
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	<p>Favoriser l'implantation d'entreprises dans les bâtiments existants et friches industrielles</p> <p>Travailler sur la stratégie immobilière et foncière d'activités : établir un état des lieux du bâti d'activité inoccupé, puis favoriser l'implantation d'entreprises dans les bâtiments existants et friches industrielles, passant par le dispositif actuel d'aide à l'immobilier d'entreprises ;</p> <p>Développer un hôtel/pépinières/couveuse d'entreprises sur le territoire intercommunal (éventuellement dans la zone de la gare)</p> <p>Élaborer un état des lieux d'activités puis schéma d'accueil lisibles avec une spécialisation et une hiérarchisation des sites.</p> <p>Promouvoir le territoire en développant sa représentation dans les salons professionnels, auprès des écoles et dans les grandes villes ;</p> <p>Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire, construit autour des chefs d'entreprises, d'anciens étudiants, pour porter l'image du territoire : par exemple, un groupe LinkedIn de chefs d'entreprises du territoire qui ont envie de s'engager pour le territoire, espace d'échanges ;</p> <p>Accompagner les porteurs de projet par le développement d'une offre immobilière dédiée ainsi que par une aide au montage des dossiers de demandes de subventions ;</p> <p>Mettre en place de bonnes conditions d'installation et de mise en réseau des entreprises, puis valoriser les entreprises et les accompagner dans leur développement ;</p> <p>Soutenir et faciliter le développement des segments d'activités innovants déjà implantés sur le territoire, et miser sur les qualités et potentialités foncières du territoire pour l'accueil de nouvelles activités innovantes.</p>
Partenaires	Inter'Cow, PETR du Pays Charolais Brionnais
Dépenses prévisionnel/définitif	Fonctionnement annuel de 135 500 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de création d'entreprises sur le territoire
Conséquence sur la fonction de centralité	L'essentiel de l'activités économiques se situe sur les 2 centralités. Le maintien et le développement de l'emploi sur le territoire ne pourra que les renforcer dans ce rôle. Le plus le tissu économique est dense, le plus il est attractif.

Contexte lié aux fiches actions suivantes :

L'étude shop'in portant sur les locaux commerciaux a mis en exergue une problématique de vacance commerciale dans les centres-bourgs des 2 communes PVD avec un manque d'attractivité des locaux commerciaux.

Les raisons de cette perte de dynamisme : linéaires commerciaux trop étalés et/ou peu lisibles, faible qualité des espaces environnants, ...

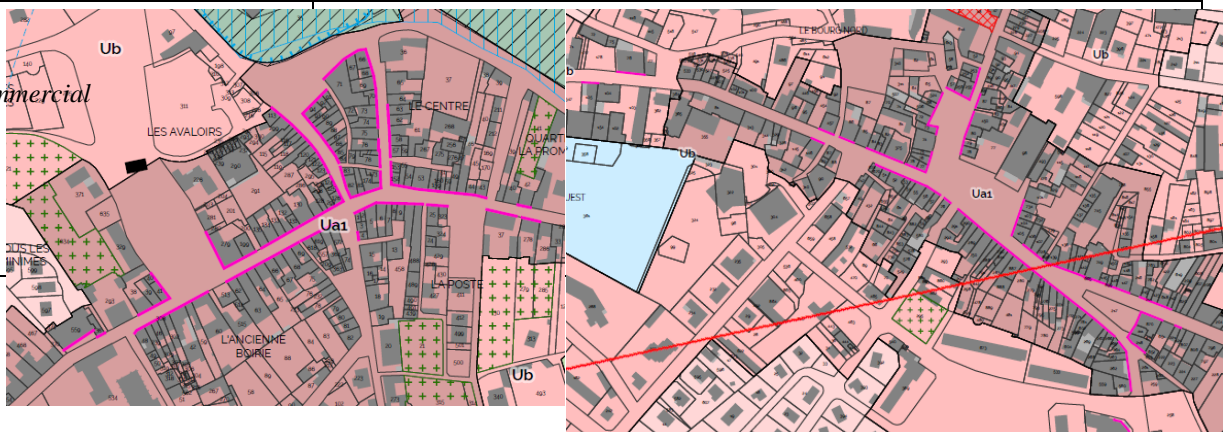
L'étude a également listé des pistes d'actions pour la revitalisation commerciale des 2 centres-bourgs et détailler les outils juridiques, réglementaires, d'animation à mettre en place pour intensifier l'activité commerciale en centre-ville.

Parmi les pistes évoquées, certaines concernent la mobilité ou les aménagements urbains, mais d'autres sont plus spécifiques aux commerces comme les actions listées ci-après.

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale Soutenir le développement équilibré du tissu économique
Action nom	Garder un équilibre zones commerciales - centre-ville
Action n°	2-16
Statut	Validé
Niveau de priorité	P1 2024
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	Dans le cadre de l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, mise en place d'un périmètre de protection du linéaire commercial, interdisant le changement de destination en centre-ville. Le PLUi sera également l'occasion d'encadrer et limiter l'implantation de nouveaux commerces dans la zone des bruyères (Chauffailles), zones des Tanneries et La Gare (la Clayette) en interdisant certaines destinations et en déterminant des surfaces mini/maxi d'implantation commerciales dans les zones d'activité.
Partenaires	LATITUDE – DDT - SCoT
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	Dans le cadre du PLUI
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	En réglementant l'implantation de nouveaux commerces et interdisant les changements de destinations en centre-ville, on favorise les petits commerces de la centralité et renforce cette fonction.

Annexes

*Protection
du linéaire commercial*



Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale Soutenir le développement équilibré du tissu économique Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal
Action nom	Elaboration d'un inventaire des locaux commerciaux, en particulier vacant sur La Clayette et Chauffailles
Action n°	2-17
Statut	Validé
Niveau de priorité	P1 2024-2026
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette et Chauffailles
Description de l'action	<p>Veille sur les locaux commerciaux et mise en relation entre offre et demande</p> <p>En suivant les recommandations de l'étude Shop'In réalisée sur les 2 communes, mise en place d'une veille sur les locaux commerciaux, afin d'anticiper les arrêts d'activités commerciales et d'accompagner les transitions d'activités d'un commerce à l'autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un recensement des locaux commerciaux occupés ou libres, suivre l'activité commerciale des commerces (augmentations ou fins d'activités, projets de cession), anticiper les fins d'activité en mettant en relation des porteurs de projets avec les commerçants en fin d'activité. - accueillir les porteurs de projets commerciaux, les informer et orienter dans leur recherche de locaux. - structurer cet accompagnement avec une base d'information à jour, et accessible aux porteurs de projets. <p>Cet inventaire permettra également de cibler les types de commerces pour que l'ensemble des commerces du quotidien soit présent en nombre suffisant.</p>
Partenaires	CCI
Dépenses prévisionnel/définitif	En interne
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Baisse de la vacance
Conséquence sur la fonction de centralité	Le commerce est un point essentiel dans le rôle de centralité. Anticiper et faciliter les transmissions de locaux permet de réduire le temps de vacance et de lieux communiquer sur les installations.


Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale Soutenir le développement équilibré du tissu économique
Action nom	Optimiser l'attractivité visuelle globale du commerce local
Action n°	2-18
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette et Chauffailles
Description de l'action	Mise en place et harmonisation d'un fond façade commerciale à l'échelle des deux communes pour inciter, notamment financièrement, les commerces présentant des façades peu qualitatives, à réinvestir, en les aidant à concevoir le projet (aide d'un architecte, du CAUE...) et à le financer sur des sommes limitées (moins de 5.000 euros).
Partenaires	CAUE - UDAP
Dépenses prévisionnel/définitif	Non défini
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de façades rénovées.
Conséquence sur la fonction de centralité	Un cœur de ville harmonieux et rénové dans lequel la déambulation est agréable renforcera la fonction d'attractivité des commerces et de la centralité.
Annexes	


Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale Soutenir le développement équilibré du tissu économique
Action nom	Animer et faciliter l'implantation de commerces en centre-ville
Action n°	2-19
Statut	En Projet
Niveau de priorité	P2
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette et Chauffailles et Communauté de Communes
Description de l'action	<p>L'UCIA de La Clayette, constitué il y a de nombreuses années, mène des actions tout au long de l'année. Elle ne représente pas l'ensemble des commerçants, mais est active et dynamique. Celle de Chauffailles vient de se créer et n'a pas encore d'action à son actif.</p> <p>Une mise en réseau de ces 2 UCIA via la communauté de communes permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire un dialogue entre elles et les collectivités, - favoriser l'animation des centres-villes par l'organisation d'évènements - favoriser l'interconnaissances entre UCIA et commerçants, échanger sur les bonnes pratiques et partager les expériences. - organiser les jours de fermeture pour qu'il y ait, notamment pour la restauration, une offre continue. <p>Une subvention communale est déjà instaurée.</p> <p>Des actions pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces en centre-bourg telles des boutiques à l'essai, des boutiques éphémères ou la participation à la mission « mon incroyable centre bourg » pourraient être coordonnées avec les UCIA.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	En interne, pas de nouvelle embauche pour l'instant
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de réunions organisées
Conséquence sur la fonction de centralité	Un centre-ville vivant, avec des animations attirent plus de monde et permet aux habitants de découvrir les commerces.
Annexes	

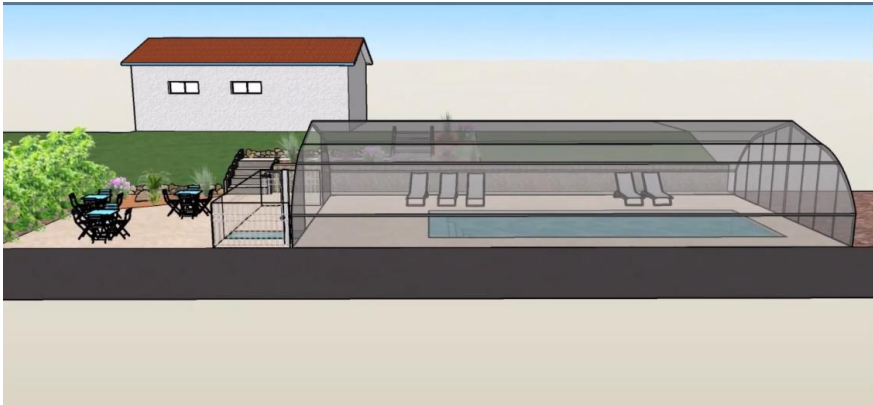
Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale Soutenir le développement équilibré du tissu économique
Action nom	Proposer des dispositifs de soutien et de maintien des commerces dans les villes
Action n°	2-20
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communes de La Clayette et Chauffailles et Communauté de Communes
Description de l'action	<p>L'étude shop'in a mis en avant le fait que la population vieillissait et que les commerces dépendaient essentiellement de la population environnante. Il est donc important que l'offre s'adapte à cette population moins mobile en se structurant.</p> <p>Le développement de la numérisation du commerce peut être une des solutions ou une partie de la solution. L'étude a également mise en avant le fait que les commerces sont peu visibles sur le web. La visibilité numérique est à conforter via les sites existants des communes, l'application numérique en place et les actions propres à chaque commerce.</p> <p>Un conseiller numérique est en place pour accompagner les commerçants et coordonner ces actions.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Un commerce dynamique qui s'adapte aux besoins de la population et communique largement attire et fait une partie de l'attractivité de la ville.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif
Action nom	Soutenir le développement équilibré du tissu économique Opérations de réhabilitation et de restructuration de cellules commerciales
Action n°	2-21
Statut	En projet et validée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	<p>Le diagnostic des locaux de commerce du centre-ville montre très clairement qu'une majorité des locaux vacants ne peuvent être loués en l'état, car ils demandent des travaux de réhabilitation et d'aménagement pour pouvoir être remis sur le marché. Certains locaux de commerce (faible dimension, accès difficile...) peuvent même nécessiter une restructuration afin de correspondre aux attentes actuelles. Lorsque l'initiative privée fait défaut, l'intervention publique est parfois nécessaire. L'action se limitera au périmètre protégé pour parvenir à un resserrement du commerce sur le cœur de parcours marchand afin de favoriser le flux clientèle et éviter le « mitage ».</p> <p>En complément du fond façade, et de l'OPAH, les communes pourront acquérir et réhabiliter des locaux stratégiques (maison de la presse, pharmacie...) afin de maîtriser le devenir d'un local stratégique - maîtriser l'implantation future d'un commerce attracteur de flux, restructurer le bâti, réunir des locaux contigus de faibles surfaces. Cette action pourrait également être engagée sur la commune de La Clayette, mais cette idée est encore en maturation.</p>
Partenaires	EPF
Dépenses prévisionnel/définitif	Non défini
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Baisse du nombre de locaux vacants
Conséquence sur la fonction de centralité	Intervenir sur des cellules commerciales dégradées et vacantes pour les remettre sur le marché dans le secteur « protégé » des cellules commerciales redonne du dynamisme aux tissus commercial ainsi qu'une meilleure image de la centralité.
Annexes	



Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif
Action nom	Soutenir le développement équilibré du tissu économique Généraliser la pratique des circuits courts en s'appuyant sur les marchés locaux
Action n°	2-22
Statut	En projet
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles et de La Clayette
Description de l'action	<p>Le premier débouché des producteurs en matière de circuit court est le marché de plein air traditionnel. Malgré une image plutôt favorable, la fréquentation des marchés tend à diminuer depuis plusieurs années principalement à cause du vieillissement de la population et des horaires (en journée la semaine). Les évolutions de la société ont également contribué à cette situation avec la modification des habitudes alimentaires, mais cuisiner redevient à la mode et les produits locaux également. Il est important de redynamiser les marchés locaux en favorisant le retour des jeunes ménages et en mettant l'accent sur les critères de qualité et de proximité des produits alimentaires.</p> <p>Plusieurs actions peuvent être mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement d'une étude pour mieux connaître la fréquentation, les attentes des clients et des commerçants - communication sur les jours et horaires de marché - élargissement de l'offre (jour-horaires...) - organisation de "marchés thématiques" mettant en valeur les produits locaux.
Partenaires	UCIA
Dépenses prévisionnel/définitif	Non défini
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Le marché en centre-ville est un jour de fréquentation importante pour les centralités. Un marché dynamique favorise également les autres commerces.
Annexes	 <p>Marché de Chauffailles le vendredi matin</p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement
Action nom	Mettre en avant l'Artisanat d'art
Action n°	2-23
Statut	En projet
Niveau de priorité	P3
Maître d'ouvrage	Commune de La Clayette - CC
Description de l'action	Le Brionnais est depuis longtemps une terre d'accueil pour les artisans d'art. Ces derniers se sont regroupés en dans un réseau associatif ont ouvert il y a quelques années une boutique sur le département voisin. L'office du tourisme a un dépôt-vente, mais il manque un espace collectif qui pourrait être à la fois un lieu de vie, de productions et d'expositions pour les créateurs et pourquoi pas une boutique éphémère. Ce pourrait aussi être un espace pour l'implantation d'une micro-folie. L'ancien moulin en entrée de ville de La Clayette pourrait-être ce lieu ressource avec des espaces spacieux et empreint d'histoire. Etude EPF
Partenaires	Association des artisans du Brionnais - Office du tourisme
Dépenses prévisionnel/définitif	Non défini
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2025-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	La rénovation du moulin, en entrée de ville, face au château, permettrait d'accueillir les artisans aujourd'hui implantés sur une autre commune et de redonner du cachet à l'entrée de ville.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement
Action nom	Développement des hébergements touristiques
Action n°	2-24
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles – gestionnaires du camping
Description de l'action	<p>Le camping de Chauffailles a une bonne fréquentation et est à saturation durant la période estivale.</p> <p>Bien que la piscine municipale soit très proche, les usagers trouvent qu'il manque une piscine dans l'enceinte du camping, notamment pour les plus jeunes enfants.</p> <p>Le projet en cours de réalisation est d'agrandir la capacité d'accueil avec 4 mobil homes supplémentaires et de créer une aire de jeux aquatique avec une petite piscine au sein du camping en plus de la piscine intercommunale.</p>
Partenaires	Office du tourisme
Dépenses prévisionnel/définitif	221 374 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Conseil Régional : 44 275 € Communauté de communes : 2 000 €
Calendrier	Fin 2023 début 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de nuitées supplémentaires
Conséquence sur la fonction de centralité	Un camping qualitatif attire des vacanciers ce qui est toujours positif pour le « rayonnement » sur l'extérieur de la commune et le commerce.
Annexes	 <p>Projet de piscine</p>

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement
Action nom	Saisir l'opportunité de la candidature UNESCO
Action n°	2-25
Statut	En projet
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	PETR du Pays Charolais Brionnais - Communauté de communes - mairies
Description de l'action	<p>Le PETR du Pays Charolais Brionnais porte la candidature du paysage culturel de l'élevage bovin charolais au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet est en adéquation totale avec l'ambition de promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement. Les enjeux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - paysagers en permettant d'ancrer durablement le territoire autour de marqueurs identitaires et paysagers - patrimoniaux et culturels en valorisant un patrimoine et des savoir-faire liés à l'élevage et à l'entretien du bocage - économiques en contribuant à entretenir les espaces dédiés à l'activité agricole et en renforçant la notoriété des productions agricoles locale et en favorisant le développement touristique et l'attractivité du territoire - sociétaux en raison de son intérêt pour l'histoire de l'alimentation et de la problématique de l'élevage sur les émissions de gaz à effet de serre <p>La Clayette est située dans la zone tampon et plusieurs communes du nord du Brionnais sud Bourgogne dans le cœur de zone. Le plan de gestion et la suite de la candidature ne sont pas encore connus, mais il est certain que l'aboutissement de cette candidature rayonnera sur notre territoire et que nous devons travailler avec le PETR pour préparer notre territoire. Les projets sont de plusieurs ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adaptation du PLUi à la candidature - augmentation des hébergements touristiques - promotion de la candidature avec les offices du tourisme - mise en valeur du patrimoine avec les balades vertes ou la mise en avant du patrimoine architecturale ...
Partenaires	Pays Charolais Brionnais - Office du tourisme
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Si la candidature aboutit, ce sera une vraie reconnaissance pour la valeur exceptionnelle de notre territoire qui engendrera un coup de projecteur sur celui-ci et inévitablement des retombées positives sur les centralités.

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement
Action nom	Valoriser la queue de l'étang de La Clayette
Action n°	2-26
Statut	En projet
Niveau de priorité	P3
Maître d'ouvrage	SYMISOA
Description de l'action	<p>Un inventaire des zones humides du bassin versant du Sornin a été réalisé et a mis en avant le potentiel pédagogique de la queue de l'étang à la Clayette. La zone est située à proximité immédiate de l'aire de loisirs déjà existante et très fréquentée, notamment en période estivale. La zone est composée d'une mosaïque de milieux (avec des secteurs en eau en permanence, d'autres temporairement, et même des zones sèches) qui la rendent intéressante d'un point de vue écologique et paysager. Elle se prête à l'aménagement d'un parcours découverte sur pilotis. En préalable du projet d'aménagement, des études faune flore seront nécessaires.</p> <p>Les aménagements envisagés seront conçus et installés en régie par l'équipe du SYMISOA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoires (nettoyage / travaux forestiers légers) - Mise en place d'un parcours sur pilotis (avec création d'une passerelle pour faire le lien avec le sentier de la base de loisirs arrivant à proximité) - Installation de panneaux pédagogiques sur les zones humides et sur la faune et la flore du site.
Partenaires	SYMISOA – Agence de l'eau- Contrat de rivière
Dépenses prévisionnel/définitif	50 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	Agence de l'eau 60%
Calendrier	2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des aménagements
Conséquence sur la fonction de centralité	La mise en valeur du patrimoine naturelle proche de la zone de loisirs est un atout supplémentaire pour le tourisme et la connaissance des milieux.
Annexes	

Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire


- **Orientation 1 : Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun**
- **Orientation 2 : Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous**


Vie associative et
culturelle

Offre de Service


<p>AXE3 Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p>	<p>Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun</p>	<p>Développer les services de santé et accueillir de nouveaux professionnels de santé</p>	<p>Développer la Téléconsultation et l'aide aux démarches administratives</p>	<p>Offre de services</p>	<p>3-1</p>
		<p>Préserver et développer un réseau de services de proximité sur l'ensemble du territoire intercommunal</p>	<p>Implantation d'une nouvelle caserne de pompier</p>		<p>3-2</p>
			<p>Soutenir l'action sociale en matière d'enfance jeunesse</p>		<p>3-3</p>
	<p>Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous</p>	<p>Accompagner la vie associative</p>	<p>Soutenir et accompagner la vie associative</p>	<p>Vie associative et culturelle</p>	<p>3-4</p>
			<p>Créer un tiers-lieu à Chauffailles</p>		<p>3-5</p>
		<p>Favoriser l'accès à la culture et aux sports à tous</p>	<p>Maintenir l'offre culturelle existante pour répondre aux besoins des habitants de la commune</p>		<p>3-6</p>
			<p>Aménagements touristiques de l'aire de loisirs du Parc du Château</p>		<p>3-7</p>
			<p>Requalification du complexe sportif Julien Coquard sur Chauffailles</p>		<p>3-8</p>
			<p>Etude sur la requalification de la piscine de La Clayette</p>		<p>3-9</p>

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p> <p>Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun</p>
Action nom	Développer la Téléconsultation et l'aide aux démarches administratives
Action n°	3-1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes – La Clayette et Chauffailles
Description de l'action	<p>La population de la communauté de communes est vieillissante et rencontre parfois des difficultés dans la réalisation des actes administratifs.</p> <p>Le suivi médical avec la pénurie de médecin pousse les habitants à consulter les urgences pour des pathologies qui ne le nécessitent pas. L'outil de téléconsultation peut être utilisé facilement et permet de désengorger les praticiens et de rassurer les patients.</p> <p>L'offre de services d'accompagnement administratif et social ainsi que la téléconsultation sont organisées via le PIMM'S qui a des permanences de la Maison France Services. Il propose un accompagnement gratuit dans diverses démarches administratives et accompagne des personnes pour l'utilisation de la borne de téléconsultation.</p> <p>Pour être au plus proche des habitants, le PIMMS de Baudemont a déménagé sur La Clayette à proximité de la mairie.</p> <p>Une nouvelle borne de téléconsultation pourrait être installée sur la commune de Chauffailles en étudiant les lieux les plus pertinents.</p> <p>La communauté de communes a signé des conventions de partenariat avec le PIMMS pour financer le fonctionnement des antennes de La Clayette et Chauffailles, elle soutient également l'action du PETR qui accompagne les médecins dans leur installation et travaille au recrutement de nouveaux médecins.</p>
Partenaires	PIMMS
Dépenses prévisionnel/définitif	40 000 €
Plan de financement prévisionnel / définitif	40 000 €
Calendrier	Actions à maintenir et développer
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Les centres bourgs du Brionnais Sud Bourgogne sont globalement dépourvus de services publics. Ce nouveau type de services publics de proximité présent sur les deux villes vient renforcer le rôle de centralité au service de la population du territoire.

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p> <p>Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun</p>	
Action nom	Implantation d'une nouvelle caserne de pompier	
Action n°	3-2	
Statut	Engagée	
Niveau de priorité	P1	
Maître d'ouvrage	Département de S&L	
Description de l'action	<p>Environ 7 700 habitants sur 19 communes sont actuellement sur la zone d'intervention du centre de secours de La Clayette.</p> <p>La caserne actuelle, construite dans les années 70 ne répond plus aux normes aujourd'hui en vigueur. Depuis plus de 10 ans le projet est à l'étude par le SDIS qui a maintenant acté la construction d'un nouvel équipement sans appartement, mieux organisé et de plus grande capacité pour accueillir les nombreux bénévoles sapeurs-pompiers.</p> <p>Le terrain en entrée nord de la commune de La Clayette a été acquis par la commune est cédé au SDIS en échange de la caserne actuelle.</p> <p>Les travaux du nouveau centre de secours démarreront en 2024. Viendra ensuite un temps de réflexion pour définir du devenir de l'actuel bâtiment et mener à bien le projet choisi.</p>	
Partenaires	La commune de La Clayette	
Dépenses prévisionnel/définitif	1.5 M d'€	
Plan de financement prévisionnel / définitif		
Calendrier	2023-2025 -	
Lien autres programmes et contrats territorialisés		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation de la caserne	
Conséquence sur la fonction de centralité	La création d'une nouvelle caserne des pompiers sur la commune vient inévitablement conforter le rôle de centralité de La Clayette dans sa fonction et dans sa situation géographique.	
Annexes	<p><i>Caserne actuelle</i></p> 	<p><i>Emplacement du futur centre de secours</i></p> 

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p> <p>Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun</p>
Action nom	Soutenir l'action sociale en matière d'enfance jeunesse
Action n°	3-3
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Description de l'action	<p>La communauté de communes a signé avec la CAF une convention territoriale globale avec un projet de territoire ambitieux pour les moins de 25 ans.</p> <p>La population est certes vieillissante, mais de nouveaux ménages viennent s'installer et les services de l'enfance doivent répondre à leur besoin de façon pertinente. Les questions de parentalité sont également au cœur de l'actualité locale et nationale et la politique de la communauté de communes doit permettre de répondre à ces enjeux. La convention doit être renouvelée en 2024 avec de nouveaux projets en s'adaptant à l'évolution des besoins locaux.</p> <p>Les élus doivent de nouveau s'interroger sur les orientations et les actions à mettre en place sur l'ensemble du pôle enfance-jeunesse du territoire.</p>
Partenaires	CAF – Associations de petites enfance – Mission locale...
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	En interne
Calendrier	2024-2027
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place d'une nouvelle convention Territoriale Globale
Conséquence sur la fonction de centralité	Il existe plusieurs pôles d'accueil sur le territoire dont un à La Clayette et à Chauffailles. Le plus les services sur les centralités sont importants le plus leur fonction est renforcée. La concentration des services facilite également le quotidien des utilisateurs.
Annexes	

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne,</p> <p align="center">une communauté solidaire, au service de ses habitants et</p> <p align="center">de son territoire</p> <p align="center">Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous</p>
Action nom	Soutenir et accompagner la vie associative
Action n°	3-4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes et Mairies
Description de l'action	<p>Le réseau des associations participe activement à la cohésion sociale sur le territoire, entre communes et en favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective. Elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer. C'est pour ces raisons que la vie associative doit être soutenue et accompagnée.</p> <p>La CCBSB est une communauté dans laquelle la vie associative est développée et dynamique.</p> <p>Leur accompagnement est important et une meilleure communication sur l'existant est également à développer.</p> <p>Les actions en cours et à développer sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les forums des associations sur chaque centralité - Concevoir un guide des associations du territoire. S'appuyer sur l'application mobile BSB. Promouvoir les associations et la découverte du monde associatif au travers d'événements de style forums ; - Accompagner les associations en matière de communication et de publicité, ainsi qu'au niveau des équipements (mise à disposition d'équipements communaux ou intercommunaux) ; - Identifier les événements ou lieux pouvant permettre de valoriser le travail associatif.
Partenaires	OT
Dépenses prévisionnel/définitif	En interne
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2023-2025 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place des actions
Conséquence sur la fonction de centralité	Les associations font la richesse du territoire et proposent des services variés. Le plus les activités mises en place par les associations sont importantes, le plus elles renforcent le dynamisme des centralités et l'attractivité du territoire.
Annexes	

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p> <p>Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous</p>
Action nom	Créer un tiers-lieu à Chauffailles
Action n°	3-5
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Commune de Chauffailles
Description de l'action	<p>Création d'un tiers lieu associatif à Chauffailles :</p> <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'une maison des associations au sein du bâtiment identifié par la commune de Chauffailles dans le secteur du château : les associations actuellement basées au sein du château seront encouragées à y déménager, afin de dédier complètement le château à l'activité culturelle et le bâtiment qui sera acquis par la commune à l'activité associative Réfléchir à l'implantation d'un espace de travail et d'échanges au sein de ce même bâtiment, accessible au plus grand nombre ; Mettre à profit l'action de développement de cheminements modes actifs sécurisés entre le centre-ville et la gare de Chauffailles afin d'améliorer l'attractivité du secteur. <p>Cet espace pourra également accueillir la chaufferie bois collective. Ce bâtiment fait également parti des anciens lieux du textile et de l'histoire de Chauffailles.</p>
Partenaires	Demande de portage foncier par l'EPF en cours – associations
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2023-2025 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Acquisition du lieu et réalisation du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	Faire du château un lieu culturel et de cet espace un lieu dédié aux associations permet de mieux segmenter les activités et que chacun ait son propre espace pour mieux « s'exprimer ». La dynamique de ces secteurs en sera renforcée ainsi que celle de la commune.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous
Action nom	Encourager et valoriser l'activité culturelle et artistique sur le territoire
Action n°	3-6
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes et communes
Description de l'action	<p>Les lieux qui participent à la valorisation d'activités culturelles et artistiques sur le territoire sont nombreux (espace culturel du Brionnais, festival Saint-Rock, chapelle Saint-Avoye, le réseau des bibliothèques de l'intercommunalité...)</p> <p>Des associations y contribuent également, telles qu'Esox Lucius à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.</p> <p>Les projets à conforter ou initier sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifiés et recenser l'ensemble des lieux d'accueil participant à l'activité culturelle et artistique du territoire 2. Poursuivre les résidences artistiques pour valoriser le patrimoine, la culture et les particularités du territoire 3. Poursuivre la communication autour des activités artistiques et des expositions sur le territoire, par le biais notamment de l'application mobile de la CCBSB 4. Poursuivre le CTL (Contrat Territoire-Lecture) pour favoriser l'accès à la lecture et maintenir le dynamisme du réseau des bibliothèques, ainsi que soutenir les événements type « Partir en livre » ou « Saperli'poètes » qui ont déjà eu lieu sur le territoire 5. Identifier et développer un espace tiers-lieu sur de nouvelles thématiques type métiers d'art en se réappropriant les bâtiments vacants pour générer de nouvelles installations 6. Mettre en place un contrat local d'éducation artistique (CLEA) permettant d'établir un diagnostic, puis d'organiser des spectacles vivants et d'autres manifestations culturelles à destination du public scolaire.
Partenaires	DRAC - Département
Dépenses prévisionnel/définitif	En interne
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024-2026 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des actions, augmentation de la fréquentation
Conséquence sur la fonction de centralité	
Annexes	



--	--

Orientation stratégique <i>Vue d'ensemble du projet global</i>	Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous
Action nom	Aménagements touristiques de l'aire de loisirs du Parc du Château
Action n°	3-7
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Mairie de Chauffailles
Description de l'action	<p>Le réaménagement du parc du château et des abords a démarré en 2022 et comprend différentes phases. Les objectifs du projet sont divers avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en valeur du château avec la création d'un parvis en pierres naturelles et d'un traitement paysager des abords (jeux de mouvements de terrain, plantations d'arbres...), (Phase non commencée) - La mise en valeur du plan d'eau par un traitement paysager des abords et l'installation de ponton, (phase terminée) - La requalification du parc du château se distinguent en 3 espaces : <ul style="list-style-type: none"> • Un espace de convivialité situé à proximité des équipements existants avec la mise en place d'une aire de jeux, d'une grande tyrolienne et d'une piste de danse, mais aussi d'une zone de détente le long de la Rue du Châtillon. (phase terminée) • Un espace dédié aux activités sportives avec la création d'un terrain de football de 40m/55m, de pistes d'athlétisme de 50, 100 et 250m, et l'insertion d'un city stade. (Phase en cours) • Un espace de détente le long du cours d'eau Le Botoret avec l'installation d'aires de pique-nique, de chaises longues et de diverses plantations pour l'ombrage et la mise en valeur du site. (phase terminée)
Partenaires	Le cabinet Réalité, Etat, Région et Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Sur la phase en cours et la dernière phase : 836 677
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR -DSIL : 209 169 € Auto-financement : 627 508 €
Calendrier	2021-2025 -
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	L'aménagement de la zone de loisirs et sportives autour du monument du château fait de cette zone de Chauffailles, avec le camping, la piscine et le gymnase, un espace qualitatif dédié aux loisirs et à la balade.
Annexes	

Orientation stratégique	Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous
Action nom	Requalification du complexe sportif Julien Coquard sur Chauffailles
Action n°	3-8
Statut	En projet
Niveau de priorité	P3
Maître d'ouvrage	Mairie de Chauffailles
Description de l'action	Le complexe sportif est situé dans le secteur de loisirs de Chauffailles. Son état actuel demande à être amélioré, notamment au niveau de la consommation énergétique, de sa fonctionnalité et de sa surface. La commune ne dispose pas d'autre salle multisports et mène une réflexion, soit de rénovation, soit de reconstruction d'un nouveau complexe. Les objectifs sont nombreux : - disposer d'un équipement moderne, exemplaire et économe en énergie - faciliter et améliorer la pratique sportive des collégiens accueillis sur la commune, - favoriser l'utilisation de l'équipement par les associations sportives en dehors des temps scolaires et offrir une souplesse d'utilisation. - permettre d'accueillir les compétitions et manifestations sportives de portée départementale et régionale dans les meilleures conditions.
Partenaires	Association locales – Communauté de communes
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux de réfection ou d'un nouvel équipement
Conséquence sur la fonction de centralité	Ces aménagements permettront de conforter le statut de polarité de Chauffailles au sein de son bassin de vie et ainsi participer à la structuration de la pratique sportive intercommunale
Annexes	

Orientation stratégique	<p align="center">Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire</p> <p>Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous</p>
Action nom	Etude sur la requalification de la piscine de La Clayette
Action n°	3-9
Statut	Engagée
Niveau de priorité	P1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes
Description de l'action	<p>Le bassin de La Clayette date de 1968 et n'a connu qu'une seule vraie rénovation (hors la pose du toboggan et l'installation de la pataugeoire), en 2014, avec le changement de liner. Il s'agit donc d' «une vieille dame » qui va nécessiter de lourds travaux de rénovation.</p> <p>En raison de la fréquentation importante et des bassins de vie distincts entre La Clayette et Chauffailles, le souhait des élus est de garder les deux piscines intercommunales en sectorisant peut-être les utilisations. Le bassin de Chauffailles, plus récent, pourrait être dédié à la natation, et celui de La Clayette, dont le toboggan est très prisé, à la baignade de loisir.</p> <p>Une étude est actuellement en cours pour connaître très précisément le coût et les possibilités de travaux et ainsi avoir tous les éléments pour décider du devenir de la piscine de La Clayette.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	2024 pour les études – 2026 pour les travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement du rôle de centralité de la commune grâce à l'implantation d'un équipement important, desservant les habitants du bassin de vie, de tous âges et milieu social. Un équipement sportif de qualité favorise le développement des activités et participe pleinement à l'attractivité résidentielle et touristique d'un territoire.
Annexes	